

CARNET ROSE ... BLEU ... BLANC...

Bienvenue aux nouveaux nés, et félicitations à leurs parents !



Nina SABATIER
née le 17 avril
« Route du moulin »



Elsa RICARD
née le 23 mai
« Rebruns »



Ethan LACROIX
né le 12 juin
« Impasse du Pigeonnier »



Sofia PIASSI et
Clément FIORE
le 28 mars



Véronique BENOIT et
Samuel ROULET
le 16 mai

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux couples !

NOS PEINES ...

Madame Georgette MICHEL, le 5 avril

À NOUVELLE SAISON, NOUVEAU DÉCOR !



Christophe et Gérard, nos agents communaux, ont embelli le village.



Les élèves de maternelle ont participé au fleurissement en fabriquant de jolies fleurs colorées à partir de bouteilles plastiques, dans le cadre du projet d'école sur le recyclage.

A VOS AGENDAS !!

- Samedi 11 juillet 2015 : Méchoui organisé par le Comité des Fêtes
 - A l'occasion de ses 20 ans, le Comité des Fêtes participe financièrement au traditionnel feu d'artifice offert par la Municipalité afin de vous proposer un spectacle haut en couleurs !
- Samedi 29 août 2015 : Inauguration du groupe scolaire
- Dimanche 20 septembre 2015 : Marche du Vin Bourru
- Samedi 26 septembre 2015 : Fête des Classes en 5



FLASH INFO MUNICIPAL n°15

CHANGY

Juin 2015



Ce bulletin d'information est le seul document officiel édité par la Mairie, relatant les informations municipales.



LES TRAVAUX ... CONTINUENT ...

Rue du Château :

Les travaux de dissimulation des réseaux secs (électricité, éclairage public, Très Haut Débit) et le renouvellement de la canalisation d'eau potable sont terminés. Les entreprises EUROVIA et CHARTIER interviennent actuellement pour les travaux de surface (trottoirs, voirie, espaces verts).

Route de Lespinasse :

ERDF a terminé l'enfouissement du départ de la ligne moyenne tension Changy-Saint Bonnet des Quarts. Le nouvel éclairage public est installé, et les anciens poteaux en ciment ont été déposés. Les travaux de surface vont suivre ceux de la Rue du Château.

RD 307 (Ancienne Rn7) :

La SADE a réalisé, pour le compte de Roannaise de l'Eau, la reprise des antennes du réseau d'assainissement collectif, rue de la Côte Roannaise. L'entreprise CEGELEC poursuit l'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public, de télécom et du très haut débit.

Les travaux de dissimulation des réseaux secs seront terminés début juillet.

Malgré les désagréments causés par toutes ces tranchées, la commune bénéficie désormais de réseaux neufs. Seul restera dans un deuxième temps, le renouvellement du réseau d'eau potable sur la Route Départementale n°307.

...COMMENCENT...



Le 1^{er} juin, l'entreprise FESSY a commencé la réhabilitation du bâtiment qui accueillera le futur local multi-service. Ces travaux sont prévus pour une durée de 5 mois. Afin de conserver l'autorisation de débit de tabac, la commune s'est portée acquéreur du fonds de commerce.

Le Site de Proximité, en lien avec la Municipalité, poursuit ses entretiens avec les différents repreneurs potentiels.

Martine MEMBRÉ
a cessé son activité
le 31 mai 2015.

Nous lui adressons tous nos
remerciements pour les 8 années
d'activité et lui souhaitons une
bonne continuation !

LA NOUVELLE ÉCOLE EST PRÊTE !!!

Malgré le refus de l'Etat de nous accorder la subvention « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux », pour la cinquième année, le projet a été mené à son terme. Les locaux sont achevés ! Les espaces verts seront traités à l'automne. Le déménagement se prépare. Les enfants pourront investir les lieux comme prévu, à la rentrée prochaine !

Tous les Changynois sont invités à l'inauguration qui aura lieu le samedi 29 août 11h00.

Elle sera suivie d'une après-midi porte-ouverte jusqu'à 16h00.

L'Association Changy Histoire et Patrimoine proposera à cette occasion une exposition sur l'école d'Autrefois et la reconstitution d'une ancienne classe.



ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES :

Durant cette année scolaire, Céline, Martine, Béatrice, l'Association Jeunesse et Sports, le CCAS, Monsieur Alain BUTTERLIN, et Monsieur Cédric GIRONDE, professeur de judo, sont intervenus tous les jours, de 15h30 à 16h30. Les enfants ont apprécié la découverte d'activités diverses et variées, de qualité, tant manuelles que physiques. La Municipalité remercie vivement toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette première année ! Cette réforme a un coût de 10.000,00 € annuel, déduction faite de l'aide de l'Etat. Ce qui représente environ 135,00 € par enfant à charge pour la commune.

Pour la rentrée prochaine, les horaires seront inchangés. Un Projet Educatif Territorial a été élaboré pour bénéficier de l'aide accordée par l'Etat. Ce document est signé conjointement par la Mairie, le Préfet, le Directeur Académique et la CAF.



Les enfants sont heureux de vous présenter leur réalisation.



Fabrication de Monsieur Herbe

MOMENTS DE CONVIVIALITÉ ...



Fête de Pentecôte : Le samedi, le jambon à la broche proposé par le Comité des Fêtes a régalé ses convives. Le dimanche, 8 associations se sont affrontées dans la bonne humeur, dans des jeux inter-villages (Le Crozet, Saint Bonnet des Quarts, Saint Forgeux Lespinasse, Noailly, La Pacaudière, Changy) : baby-foot humain, basket, course en sac, course de brouette. L'après-midi s'est terminé par le traditionnel tir à la corde, sous les encouragements d'un public venu nombreux.

Le Samedi 6 juin, la Municipalité a souhaité inviter la population à **l'inauguration des noms de rues du village**. A cette occasion, une plaque a été apposée Rue Philippe PICARD, en présence de sa famille, afin de lui rendre hommage, pour son travail et son dévouement à la commune de CHANGY. Monsieur PICARD a été maire de décembre 1919 à 1940 et Conseiller Général du Département de la Loire.



UN PEU DE CIVISME

Pour préserver le bien-être et la qualité de vie de chacun, **il est rappelé que les travaux de bricolage et de jardinage sont interdits :**

- *En semaine* : avant 8h30, entre 12h00 et 14h00, et après 19h30
- *Le samedi* : avant 9h00, entre 12h00 et 15h00, et après 19h00
- *Le dimanche et jours fériés* : Avant 10h00 et après 12h00

Les déchets verts doivent être **obligatoirement** déposés en déchèterie.

Nos amis les chiens sont les bienvenus, mais leurs aboiements à répétition peuvent gêner le voisinage ! Il est également rappelé que la divagation des animaux est répréhensible (excréments, poubelles éparpillées...). Il est indispensable que chaque propriétaire soit vigilant.

Depuis le 8 novembre 2014, le city stade accueille de nombreux sportifs, petits et grands. C'est un équipement très apprécié et il est regrettable que plusieurs dégradations aient été commises ! (Filet pare-ballon arraché, panier de basket déboulonné...) Le sol est régulièrement recouvert de déchets alimentaires (cannes, bouteilles plastiques, paquets de cigarette...), alors qu'une poubelle est installée sur la structure ! **À chacun d'être respectueux des équipements mis à disposition.**

EN BREF...

- ❖ **En attendant l'ouverture du prochain commerce, et à partir du mois de juillet**, Monsieur et Madame DUCARRE Joël (**EARL de la Chêneret**) – proposent, sur commande, leurs fromages. Ils seront à récupérer au dépôt de pain, le jeudi. Tél : 04.77.64.14.60
- ❖ Les inscriptions à l'école sont en cours. Se renseigner auprès de la directrice de l'école au 04.77.64.18.16.
- ❖ Les Déchets des Activités de Soins avec Risques Infectieux (DASRI) sont désormais récupérés à la Pharmacie de Saint Martin d'Estreaux.